NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7212016 - Panache de la Gironde

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 6
6. GESTION DU SITE 6

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR7212016

1.3 Appellation du site

Panache de la Gironde

1.4 Date de compilation

29/02/2008

1.5 Date d'actualisation

09/10/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/03/2019

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038370678

Explication(s) :

Données issues de la base ORZPS de la LPO ; en l#absence de Docob et d#animateur sur le site, les champs manquant (évaluation du site pour l#espèce) ont été codifiés par défaut en C. Saisie de "l'ancienne" superficie du site dans l#attente que le nouveau périmètre puisse être transmis lorsque le processus de consultation sera achevé.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,41482°

Latitude : 45,55517°

2.2 Superficie totale

95080 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
17	Charente-Maritime	0 %
33	Gironde	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)
Golfe de Gascogne et côtes ibériques (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A016	*Morus bassanus*	w	1000	1000	i	P	M	B	B	C	B
B	A016	*Morus bassanus*	c	1000	1000	i	P	M	B	B	C	B
B	A065	*Melanitta nigra*	w	1000	1000	i	P	M	C	B	C	B
B	A175	*Catharacta skua*	w	100	100	i	P	M	C	C	C	B
B	A175	*Catharacta skua*	c			i	P	DD	C	C	C	B
B	A182	*Larus canus*	w			i	C	DD	C	C	C	B
B	A183	*Larus fuscus*	w	1001	10000	i	P	M	B	B	C	B
B	A184	*Larus argentatus*	w			i	C	DD	C	B	C	B
B	A187	*Larus marinus*	w			i	C	DD	C	B	C	B

B	A188	*Rissa tridactyla*	w			i	C	DD	C	B	C	B
B	A197	*Chlidonias niger*	c	251	500	i	P	M	B	B	C	B
B	A199	*Uria aalge*	w	1000	1000	i	P	M	B	B	C	B
B	A200	*Alca torda*	w	1000	1000	i	P	M	C	C	C	B
B	A693	*Puffinus mauretanicus*	c	100	100	i	P	M	A	B	C	B
B	A863	*Thalasseus sandvicensis*	c	1001	10000	i	P	M	A	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

Le site se situe dans la continuité de l'Estuaire de la Gironde et en connexion avec les pertuis charentais.
Il abrite des habitats sédimentaires et rocheux qui, conjugués avec la richesse trophique en provenance de l'estuaire, offrent des conditions exceptionnelles d'accueil aux peuplements marins.

La configuration et le fonctionnement hydraulique de ce site sont en partie structurés par des activités et des aménagements humains liés à la nécessité de desserte des pôles portuaires du Port de Bordeaux.
Le chenal de navigation présente des spécificités géographiques (grande profondeur, vitesse des courants, turbidité...) qui résultent de l'action combinée de l'homme et des évolutions morphologiques naturelles.
Ainsi, l'existence du chenal de navigation et son maintien par des opérations de dragages, l'immersion des produits dragués dans l'embouchure de la Gironde sont constitutifs de l'état actuel justifiant la désignation du site.

Vulnérabilité
: Risques de pollutions et de collisions accidentelles liées au trafic maritime, naufrage de pétroliers.

4.2 Qualité et importance

Le Panache de la Gironde représente une zone majeure d'alimentation, d'hivernage , de migration et de reproduction de l'avifaune marine.
Le secteur présente une cohérence écologique avec les secteurs du Pertuis charentais et de l'île d'Yeu pour le passage et l'estivage du Puffin des Baléares,
Le secteur du Panache de l'estuaire de la Gironde forme une partie de l'ensemble fonctionnel du golfe de Gascogne qui représente un secteur important de passage, d'estivage, de production et d'hivernage d'effectifs importants de l'avifaune marine européenne.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	D03	Voies de navigation, ports et constructions maritimes		I
H	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		B
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

Castège I. et Hemery G.(à paraître) Répartition en mer et évolution de l'abondance des oiseaux marins et cétacés dans le golfe de Gascogne, MNHN

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
90	Autre protection	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE

Adresse : X 0 X

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Les activités de défense exercées sont en particulier :
Aérienne :
patrouilles opérationnelles de surveillance aérienne,
zones d'entraînement aérien très basse altitude,
zone de survol pour les essais de missiles avec environnement électromagnétique dense,
zone de largage de cibles sous-marines, de bouées acoustiques et d'artifices,

Surface :
patrouilles opérationnelles de surveillance nautique,
activités de guerre des mines (surveillance des chenaux d'accès au port de Bordeaux),
zones d'entraînement commandos marine et armée de terre,
transit, activités et mouillage de bâtiments militaires,
zone de patrouille en liaison avec les essais de missiles, retombées possibles d'objets ou engins en cas de difficultés rencontrées lors des essais avec environnement électromagnétique dense,

Sous-marine :
zones d'entraînement commandos marine et armée de terre,
émissions sonars,
zone d'activité sous-marine,

Action de l'Etat en mer :
opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution ainsi que de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.
La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.